MUNICIPALITÉ DE SAINT-TÉLESPHORE

LE MONTJOIE

Le petit journal de notre municipalité

OCTOBRE 2019

HALLOWEEN

HÔTEL DE VILLE
1425, Route 340,
Saint-Télesphore QC J0P 1Y0
Téléphone (450) 269-2999
Télécopieur (450) 269-2257
st-telesphore@xittel.ca

Lors de panne d'électricité ou d'Internet,
vous pouvez joindre la Municipalité
aux numéros 450-269-3247 ou 450-269-2257

HEURES D'OUVERTURE
DE L'HÔTEL DE VILLE

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

TABLE DES MATIÈRES

Affaires municipales	2
Sécurité incendie	4
Sécurité civile	6
Travaux publics et urbanisme	7
Environnement et hygiène du milieu	8
Loisirs et culture	10
Vie communautaire	11
Calendrier	12

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK
Facebook.com/saint-telesphore
ou sur notre site Web au
www.saint-telesphore.com

MOT DU MAIRE

Bonjour à tous !

Nous sommes présentement en recrutement pour le poste de secrétaire-trésorière adjointe qui est toujours vacant.

Par ailleurs, les travaux d'asphalte sont reportés en octobre un peu partout sur le territoire de la municipalité. Soyez prudent.

La municipalité est à la recherche de bénévoles pour la préparation du dîner communautaire qui se tiendra le 8 décembre prochain. Les personnes intéressées à participer à la préparation du dîner doivent donner leur nom avant le 15 novembre en communiquant avec la municipalité au 450-269-2999 poste 3162 ou Micheline Bériault au 450-269-3640. Les dates de journées de préparation seront confirmées ultérieurement.

Pour effectuer le remplacement de Mme Micheline Déry en congé de maladie pour un mois, le conseil a retenu les service de Mme Danielle Gilbert. Bienvenue

Je vous souhaite un bel automne. Soyez prudents lors de vos déplacements le jour de l' Halloween.

Yvon Bériault, maire.

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil ont lieu les 2e mardis du mois.
La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le **12 novembre 2019** à 19h30.

Les séances du conseil se tiennent à la salle du Centre communautaire. Tous les citoyens sont les bienvenus. Après la séance, vous êtes invités à échanger avec les membres du conseil.

Les procès-verbaux des séances municipales peuvent être consultés sur le site Internet de la Municipalité au www.saint-telesphore.com.

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER(ÈRE) ADJOINT(E)

2e concours

Poste permanent, temps plein

Avantages sociaux

Consultez le site Internet de la municipalité au http://saint-telesphore.com/category/offres-demplois/ pour la description détaillée du poste offert.

Vous croyez avoir toutes les exigences requises ? De nouveaux défis dans le monde municipal vous intéressent ? Si oui, faites parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation par courriel à l'adresse suivante : dg-st-telesphore @xittel.ca.

Seul les candidatures retenues seront contactées.

BIBLIOTHÈQUE ST-ZOTIQUE

Pour connaître l'horaire et toutes les activités,
accéder au site de la bibliothèque au
http://www.st-zotique.com/bibliotheque/
ou sur sa page Facebook.

Horaire dès le 8 septembre 2019

Lundi	Fermé
Mardi	13 h à 20 h
Mercredi	10 h à 20 h
Jeudi	10 h à 20 h
Vendredi	10 h à 20 h
Samedi	10 h à 16 h
Dimanche	13 h à 16 h

Activité autonome OTJ

Pour la reprise des activités, nous organisons une nouvelle fois une activité culinaire où nous cuisinerons des biscuits à la citrouille. De plus, nous allons décorer de belles citrouilles pour Halloween.

Activité aura lieu le dimanche 20 octobre à 13h00 au centre communautaire.
Veuillez nous prévenir pour toutes allergies.
Prendre note que nous allons décorer les citrouilles en surface (aucunement sculpter).

Au plaisir de vous voir en grand nombre.

LE RAMONAGE DE CHEMINÉE

Plus de 1 200 feux de cheminée surviennent en moyenne chaque année au Québec. Ils représentent une source potentielle d'incendie de bâtiment qui pourrait causer d'importantes pertes matérielles et humaines. Par conséquent, il est important de confier l'installation d'un nouvel appareil de chauffage à un professionnel du domaine. Il faut également s'assurer d'un entretien régulier de l'appareil et de ses composantes.

Pourquoi ramoner? Le **ramonage contribue à prévenir les incendies**.

Il permet aussi :

- De prévenir les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz toxiques ou nocifs ;
- D'éliminer la suie et les dépôts inflammables (créosote) qui se sont accumulés dans la cheminée ;
- D'optimiser l'efficacité de l'appareil de chauffage et de permettre une économie de combustible ;
- Au professionnel du ramonage de déceler la présence de bris ou de détérioration du système de chauffage et de ses composantes.

Il est conseillé de faire ramoner la cheminée **au moins une fois par année**, et ce, idéalement au printemps. Un ramonage est aussi recommandé sur une base régulière selon la qualité et la quantité du bois brûlé.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le directeur du Service de sécurité incendie, M. Marc-André Dubé, au 450-802-2468

JOURNÉE PORTE OUVERTE 2019

CASERNE 22
SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
DE SAINT-TÉLESPHORE

Samedi le **19 octobre prochain** aura lieu la porte ouverte de la caserne.

Cet événement a comme objectif de faire visiter la caserne, les équipements, le personnel et de sensibiliser les citoyens à la Sécurité incendie comme nous l'exige le schéma de couverture des risques en sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique.

Pendant cette journée, nous offrirons aux citoyens des activités d'extinction de feu, simulation de feu de cuisson, jeux gonflables, la démonstration des véhicules d'urgence et de la caserne. De plus, un dîner sera offert aux citoyens sur l'heure du midi.

Venez en grand nombre !
Le directeur du service incendie, Marc-André Dubé

URGENCES

9-1-1 Feu, ambulance, police
8-1-1 nfo-Santé
5-1-1 Transport Québec pour les routes 340 et 325. Toute urgence ou plainte.
3-1-1 Appels urgents nécessitant une intervention municipale en dehors des heures d'ouverture de l'hôtel de ville, notamment les entraves de la route, les voies de circulation endommagées et tout autre problème de nature urgente.
2-1-1 Informations sur les services communautaires

RESPIREZ UN AIR DE QUALITÉ CHEZ SOI!

DÉCOUVREZ LES SOURCES DE POLLUTIONS.

1. Infiltrations d'eau, moisissures
2. Amiante présent dans les matériaux de construction
3. Moisissures, humidité et mauvaise ventilation
4. Émission de monoxyde de carbone par le véhicule
5. Fumée provenant de foyer ou de poêle à bois
6. Monoxyde de carbone émis par des appareils de combustion, fumée de tabac et de cannabis
7. Infiltration de radon

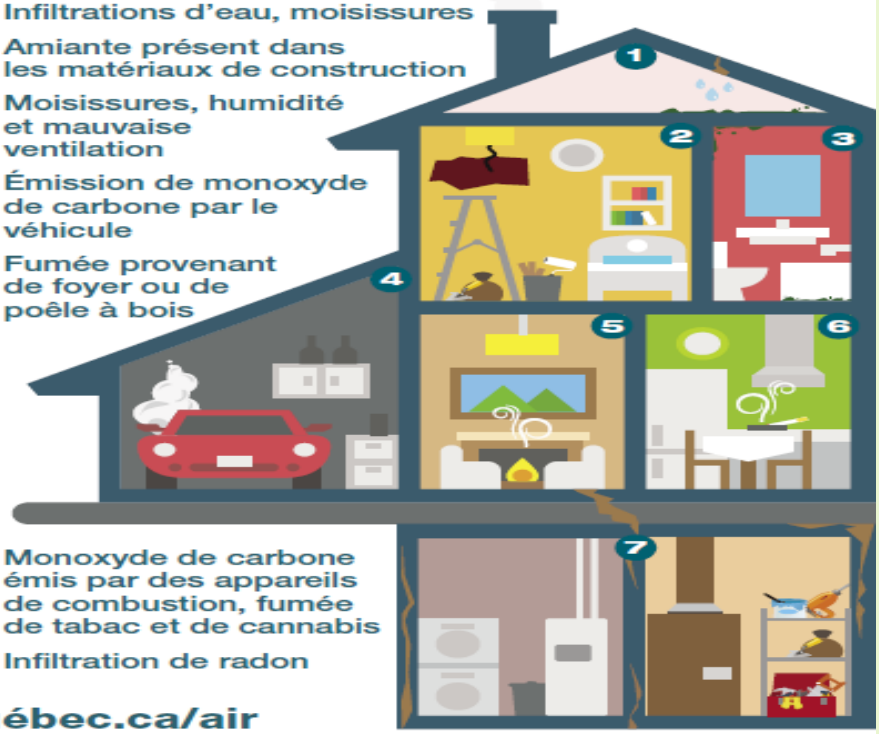

Québec.ca/air

LES BONS GESTES À ADOPTER

POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR!

1. ◯ Réglez les infiltrations d'eau
2. ◯ Lors de travaux, vérifiez les sources d'amiante
3. ◯ Ventilez les pièces
   ◯ Réglez les infiltrations d'eau
4. ◯ Ne pas laisser un véhicule en fonction à l'intérieur
   ◯ Installez un détecteur de monoxyde de carbone
5. ◯ Diminuez le chauffage au bois
   ◯ Installez un détecteur de monoxyde de carbone
6. ◯ Évitez de fumer à l'intérieur
   ◯ Vérifiez le bon fonctionnement des appareils à combustion
   ◯ Installez un détecteur de monoxyde de carbone
7. ◯ Mesurez le radon avec un dosimètre

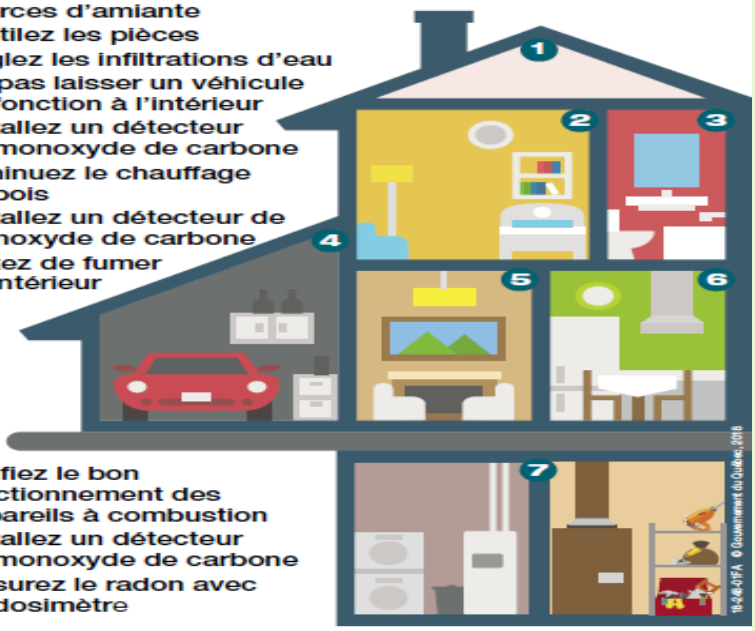

16-240-01FA © Gouvernement du Québec, 2016

Santé et Services sociaux Québec

Des travaux de resurfaçage et de rapiéçage de la chaussée ainsi que des travaux à l'égout pluvial auront lieu durant le mois d'octobre.

Désolé des inconvénients.

Prévoir des entraves à la circulation aux endroits suivants :

- Chemin de la Rivière-Beaudette
- Chemin Saint-Georges
- Chemin de Saint-Télesphore
- Chemin de Dalhousie
- rue du Centenaire
- rue des Frênes
- rue des Peupliers
- montée Cross
- chemin Sainte-Anne
- chemin Saint-André Nord
- Rue Principale (Dalhousie)

ABRI TEMPO

Selon le règlement de zonage numéro 282-09, les citoyens de Saint-Télesphore peuvent installer un abri d'auto temporaire du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante.

Toutefois, certaines conditions s'appliquent. Il est donc primordial de faire une demande de certificat d'autorisation auprès du Service de l'urbanisme et de l'environnement de la municipalité avant toute installation. Communiquez avec Louis Halde, inspecteur municipal, au 450-269-2999 option 1.

COMPOST GRATUIT

Le compost résultant de la collecte des bacs bruns est offert gratuitement aux citoyens de la Municipalité.

Pour les personnes désirant se procurer du compost, communiquer avec la Municipalité au 450-269-2999 poste 3162.

Vous devrez apporter des contenants et/ou des sacs pour le remplissage ainsi qu'une pelle. Les petites remorques sont aussi acceptées**.** Le compost est entreposé à Saint-Télesphore.

COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

Pour sa 2e année, la municipalité procédera à la collecte de résidus verts, de résidus de jardins, de fleurs et vivaces.

La collecte s'effectuera le 26 octobre et 6 novembre. Les sacs doivent être en bordure de chemin avant 7h00.

COLLECTE DES BRANCHES

Le service des travaux publics passera dans la semaine du 15 au 18 octobre prochain avec la déchiqueteuse sur le territoire de la municipalité pour ramasser les branches.

Les branches doivent être placées en bordure du chemin et être d'un maximum de 4 pouces de diamètre. Si la déchiqueteuse n'accepte pas les branches, elles ne seront pas ramassées.

Le service des travaux publics ne passera dans chaque rue qu'une seule fois. Vos branches doivent être au chemin le mardi matin 15 octobre avant 7h00, sinon il se peut qu'elles ne soient pas ramassées.

COPEAUX DE BOIS GRATUIT

Pour ceux et celles qui désirent recevoir des copeaux de bois à la suite du déchiquetage des branches, vous n'avez qu'à laisser vos noms au bureau municipal au 450-269-2999 poste 3162.

COLLECTE DES FEUILLES MORTES

Le ramassage des feuilles mortes se fera les mercredis 6 et 20 novembre 2019.

Les rognures de gazon, feuilles d'automne et résidus verts sont refusés dans la collecte des résidus alimentaires, des ordures ménagères ainsi que dans la collecte sélective.

Activités	Calendrier							
Collecte des résidus verts						Mercredi 23 octobre	Mercredi 6 novembre	
Collecte des feuilles mortes							Mercredi 6 novembre	Mercredi 20 novembre
Collecte des branches					Mardi 15 octobre	Mercredi 16 octobre	Jeudi 17 octobre	Vendredi 18 octobre

Société d'histoire et de généalogie Nouvelle-Longueuil

St-Polycarpe

Activités et Service offerts : Atelier et rencontre chaque mercredi de septembre à juin (13h30 à 16h30 et Samedi de 9h00 à 11h30.

Pour nous joindre: shgnl@outlook.com
Site web: sites.googles.com/site/nouvellelongueuil
Facebook: Société d'histoire et de généalogie Nouvelle-Longueuil

Messe en mémoire de nos défunts

& repas-souvenirs

À Saint-Télesphore

Dimanche le 3 novembre prochain à 10h45, une messe sera célébrée par notre bon Père Joachim en souvenir de nos parents et amis défunts, et plus particulièrement pour les personnes inhumées dans notre cimetière au cours de l'année 2019.

Après la messe, un bon repas chaud avec trois choix au menu sera servi au centre communautaire vers 12h00. Vous pouvez vous procurer des billets au coûts de 25$ (adultes et ados 12 ans et +) , 12.50$ (jeunes de 5 à 11 ans) et gratuit (enfants de 4 ans et moins).

Invitation aux parents et amis ainsi qu'à toutes les familles de la communauté St-Télesphore et des communautés environnantes. Pour info et billets, contactez Mme Gisèle Normandeau au (450) 265-3173, ou Mme Danielle Sauvé au (450) 269-2429 ou M. Paul McDonald au (450) 269-2313.

AUCUN BILLET NE SERA EN VENTE À LA PORTE.

Permis de boisson. Bienvenue à toutes et tous.

BOCCE

Tous les lundi soirs
dès le 14 octobre à 19h00
Pour informations :
Raymond Brisson
au 450-269-2750

CROQUET

Tous les mercredis après-midi
dès le 16 octobre à 13h00
Pour information :
appeler à l'hôtel de ville
au 450-269-2999

COURS DE ZUMBA PARENTS-ENFANTS

Les inscriptions pour la session d'automne sont ouvertes.

Quand: **Les jeudis à partir du 10 octobre**
Heure: De 18h00 à 18h40
Où: À la salle communautaire de Saint-Télesphore
Coût: 30$/ session et 4$ à la carte

Inscriptions :
- Par téléphone à Nathalie Rozon au 514-943-9914
- Par courriel au clubmultisportsvdp@gmail.com
- Sur place en payant en argent comptant ou par chèque à l'ordre du Club multisports Val-des-Prés

Repas partagés

Les repas partagés reprendront leurs activités mercredi le **13 novembre** prochain à midi au Centre communautaire de Saint-Télesphore.
Bienvenue à tous.

Dates des prochains repas :
Mercredi 11 décembre 2019

Pour informations : Micheline Lamarche
450-269-3272

Souper de l'Âge d'Or

Samedi, le 16 novembre prochain à la salle communautaire aura lieu le souper de l'Âge d'Or.

Le souper sera servi à 18h00 et sera suivi d'une soirée dansante.

Bienvenue à tous.

CUEILLETTE DE BONBONS

Le Centre communautaire sera ouvert le 31 octobre de 17h00 à 19h30 pour accueillir les jeunes costumés.

Ceux qui veulent apporter leurs friandises sont les bienvenus.

À colorier

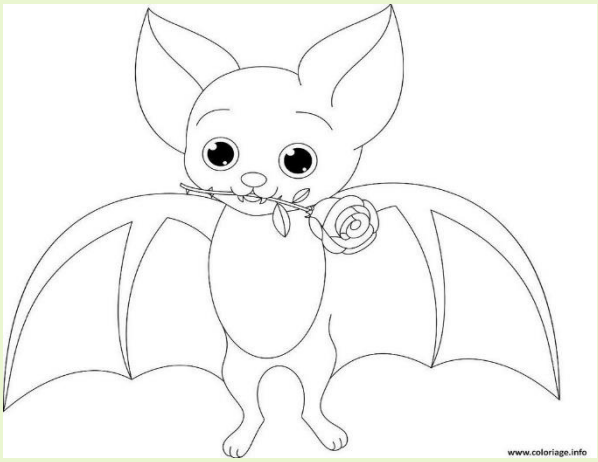

CHANGEMENT D'HEURE
CHANGEMENT DE PILES

Le retour à l'heure **normale se fera dans la nuit du 2 au 3 novembre 2019**

À 2h du matin, nous reculerons l'heure pour un retour à l'heure normale de l'est (ou **heure** d'hiver) et gagnerons une **heure** de sommeil.

Le Service de sécurité incendie profite du changement d'heure pour rappeler aux citoyens de changer la pile de leur avertisseur de fumée.

CALENDRIER MUNICIPAL

OCTOBRE/NOVEMBRE 2019

Séance du conseil 12 NOVEMBRE 2019 19h30

Collecte résidus alimentaires	Collecte Récupération	Collecte déchets domestiques	Collecte Objets volumineux	Bocce Croquet	Collecte branches/ Feuilles/ Résidus verts	Repas partagés/ zumba	Élections fédérales/ Âge d'Or

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
6 **OCTOBRE**	7	8	9 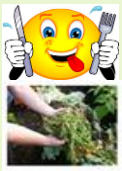	10	11	12
13	14 **FERMÉ**	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1 **NOVEMBRE**	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16 **Souper Âge d'Or**